

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL
N° 07-2026

SÉANCE DU 1^{ER} AVRIL 2026

Plan d'affectation Clergère Nord

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder à l'ouverture d'un compte de crédit d'études d'un montant de

CHF 100'000.00 TTC

selon autorisation générale octroyée par le Conseil communal.

Le développement du secteur Clergère Nord constitue l'une des mesures fortes de la requalification du centre-ville de Pully. L'établissement de ce projet de plan d'affectation (PA) a toutefois dû être suspendu en 2023, notamment en raison de ressources humaines limitées.

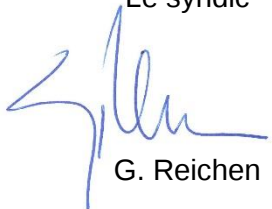
Avec l'avancement de la révision du PDCom et du PACom, le contexte est aujourd'hui plus propice à la poursuite de l'élaboration de ce projet stratégique.

L'ouverture du compte de crédit d'études, objet de la présente communication, doit permettre de mener ce PA à son terme et d'en assurer son entrée en vigueur.

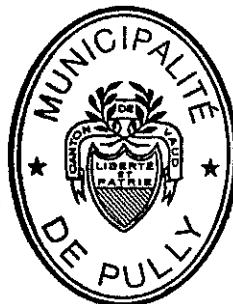
Communication approuvée par la Municipalité dans sa séance du 18 mars 2026.

Au nom de la Municipalité

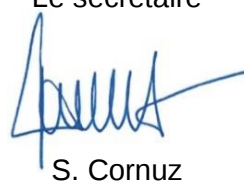
Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire



S. Cornuz